



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

---

**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 11 juin 2014 à 18 h  
au Café Bistro Au Coin du Monde à Montmagny**

---

**Sont présentes:** Mesdames Éline Boulanger, Nadine Demers, Stéphanie Fillion, Sonia Goupil, Johanne Laliberté, Marie-Josée Neault, Amélie Pelletier, Nathalie Tremblay et Caroline Isabelle.

**Est également présente :** Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion.

**Sont absentes:** Madame France Létourneau.

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle souhaitent la bienvenue aux membres du comité.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Sonia Goupil, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres présents confirment qu'il n'y a pas quorum. Cependant, nous convenons de tenir malgré tout la rencontre.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2014**

Une lecture préalable du compte rendu du 23 avril 2014 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nadine Demers, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

**4.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2014**

Point 7, projection de clientèle pour les classes CFA. Madame Caroline Isabelle mentionne que les équipes-écoles des deux écoles concernées ont été rencontrées le 24 avril dernier. La direction de l'école Bon-Pasteur a informé les parents de cette décision par téléphone le 28 avril 2014 et ces derniers ont également été rencontrés afin de leur expliquer la situation le 29 avril en fin de journée. Par la suite, il y a eu rencontre avec chacune des familles en individuel afin de bien évaluer les besoins de l'enfant. Certains parents ont accepté de visiter l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

Aussi, les parents des élèves de classe CFA de Louis-Jacques-Casault ont été informés du jumelage des deux classes par une lettre de la direction. Aucun commentaire de leur part n'a été reçu par la suite. Madame Isabelle

mentionne que certains élèves de Bon-Pasteur et de Louis-Jacques-Casault semblent déjà correspondre ensemble, probablement suite à des activités réalisées à l'organisme l'Arc-en-Ciel.

Point 10, service de garde à l'école Aux Quatre-Vents. Madame Caroline Isabelle précise qu'après analyse de la situation, il ne pourra y avoir de service de garde offert aux familles des élèves des maternelles 4-5 ans en raison du faible nombre d'inscriptions. Le service ne pourrait s'autofinancer sans une contribution exigée aux parents qui serait trop élevée. L'an prochain, la direction prévoit entamer ses démarches plus tôt afin de sensibiliser le nouveau maire de la situation.

## 5. ORGANISATION DES SERVICES EN CLASSE-RESSOURCE AU PRIMAIRE 2014-2015

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les deux tableaux. On y retrouve le portrait des ressources consenties pour 2014-2015. La distribution des services pour les 12 classes se décline ainsi :

• Spécialistes :	211 526.13\$
• Total T.E.S. :	492 549.60\$
• Total P.E.H. :	146 583.27\$
• Enseignants :	883 333.00\$
Grand-total =	1 733 992.00\$

Elle ajoute que pour la prochaine année scolaire, toutes les demandes d'inscription ont été acceptées par les Services éducatifs, complémentaires et particuliers.

## 6. ORGANISATION DES SERVICES EN CLASSE CFA AU SECONDAIRE 2014-2015

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente la version préliminaire des groupes CFA pour 2014-2015. Elle précise qu'à l'école secondaire Saint-Charles, il y aura un poste T.E.S. à statut particulier. Il y a eu entente avec le syndicat et c'est une première à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Ce poste est mis en place en raison d'un élève qui présente un potentiel violent et de sérieux troubles de comportement.

Cette ouverture de poste sera faite avant les vacances afin de trouver quelqu'un avant le ballottage du bassin. La personne recevra une formation du programme *Oméga*, formation à la sécurité de la tâche pour les travailleurs confrontés aux épisodes de violence de leurs clients. Ce programme de formation est basé sur l'analyse de nombreuses interventions des soignants lors d'agressions. Ces analyses ont permis de dégager les savoir-faire d'intervenants expérimentés ou talentueux lors de la résolution sécuritaire de situations de violence.

Pour l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, un poste de P.E.H. reste à être ajusté en fonction des besoins des élèves en provenance de l'école secondaire Bon-Pasteur. Les services inscrits sont en fonction des informations connues pour le moment.

La distribution des services pour les 2 groupes CFA se décline ainsi :

- Total des ressources investi : 462 459.64\$ (incluant les salaires enseignants, T.E.S. et P.E.H.)
- Financement MELs : 360 571.92\$
- Déficit : (101 887.72\$)

## **7. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES INTÉGRÉS AU PRIMAIRE 2014-2015**

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique que ce tableau représente tous les services mis en place par les Services éducatifs, complémentaires et particuliers, excluant ceux déjà mis en place à l'école (ex. orthopédagogie) grâce notamment au budget pour le soutien pédagogique. Les colonnes des codes de difficulté 12 et 21 sont à blanc pour le moment pour deux raisons; nous n'avons pas encore reçu l'approbation de la direction générale de reconduire l'allocation budgétaire pour cette mesure et les écoles ont jusqu'au 30 juin pour nous envoyer leur liste d'élèves. Madame Isabelle ajoute également qu'il reste environ 70 heures de T.E.S. à confirmer d'ici le bassin d'affectation du mois d'août 2014.

À l'heure actuelle, les services mis en place sont :

- T.E.S. : 844 753.00\$
- P.E.H. : 92 860.38\$
- Orthopédagogie : 267 300.00\$

## **8. ACTIVITÉ DE RECRUTEMENT DES MEMBRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE**

Madame Caroline Isabelle mentionne que nous devons sérieusement penser à organiser une activité de recrutement. Une invitation pourrait être acheminée aux parents d'élèves ayant un plan d'intervention. Les membres soulèvent différents thèmes qui pourraient être abordés lors d'une soirée d'information : explication du plan d'intervention en général et de son utilité, fonctionnement du financement en rapport aux différents codes, ce que ça implique de garder un élève intégré à l'école, jusqu'où l'élève peut aller au niveau adaptation (gains et pertes versus la classe-ressource), explication du volet adaptation/modification (pourrait être fait par mesdames Marie-Hélène Morneau et Sonia Breton) explication des parcours scolaires (pourrait être fait par les conseillères d'orientation) et finalement, l'utilité du nouveau poste de commissaire attitré aux EHDAA.

Madame Amélie Pelletier informe les membres que le Syndicat des professionnels a créé un guide explicatif sur le travail détaillé des professionnels et que la Fédération des comités de parents du Québec offrent un guide pratique et gratuit qui pourraient être distribués lors de cette activité.

Il est essentiel de connaître la vision des parents car ce sont eux qui connaissent le mieux les besoins de leur enfant. Avec l'invitation aux parents, pourrait être joint un formulaire de retour pour savoir si ces derniers ont des sujets particuliers sur lesquels ils aimeraient avoir plus d'informations. Pour attirer les gens de l'extérieur, du co-voiturage pourrait être prévu et faire le regroupement des pôles serait sûrement plus facilitant (le faire en deux temps). La préparation et l'envoi des invitations pourront se faire de la commission scolaire à l'aide du logiciel GPI où il est facile d'obtenir les coordonnées des parents d'élèves ayant un plan d'intervention.

## **9. COMITÉ DE PARENTS**

Madame Amélie Pelletier informe les membres à propos de la dernière réunion du comité de parents. Elle mentionne que monsieur Mario Robitaille, représentant au comité de parents à l'école secondaire de Saint-Paul, a été honoré pour avoir reçu le Prix reconnaissance de la Fédération du comité de parents du Québec en lien avec son implication et son engagement auprès des jeunes du milieu scolaire. Il s'est, entre autres, beaucoup impliqué aux niveaux école/famille/communauté et depuis, l'école secondaire a récolté plusieurs prix dans la catégorie des sports.

Madame Pelletier rappelle qu'il y a encore beaucoup d'écoles qui n'ont pas de représentants sur le comité de parents mais qu'il y a eu augmentation de 22 à 30 représentants sur 40, ce qui est considérable. Elle ajoute qu'il n'y a pas de politique exigeant la présence du représentant à chacune des rencontres; par contre, dans le cas d'une absence, l'école ne sera pas représentée car la personne ne pourra pas être remplacée. Aussi, dans les procès-verbaux, ce sera désormais le nom de l'école qui sera inscrit à la place du représentant.

Madame Pelletier fait également un bref retour sur le dernier Conseil général de la fédération des comités de parents du Québec où 4 ateliers fort intéressants ont été présentés, tous en lien avec les élèves EHDAA.

Madame Pelletier annonce aux membres qu'elle a été élue au comité exécutif de la Fédération des comités de parents du Québec comme conseillère pour la région 03-12 Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale.

Enfin, madame Pelletier informe les membres que lors du dernier Conseil des commissaires du 27 mai dernier, tous les contrats ont été revus concernant les travaux à effectuer dans les écoles pour la prochaine année scolaire. Seront réalisés, entre autres, des travaux majeurs aux planchers, aux plafonds et aux murs dans trois écoles primaires et également, l'installation d'un nouvel ascenseur à l'école secondaire Bon-Pasteur.

#### 10. AFFAIRES DIVERSES

Madame Caroline Isabelle mentionne que les directions régionales (instance administrative entre les commissions scolaires et le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) seront abolies à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Elle ajoute que cela est une grosse perte pour les commissions scolaires de la région 03-12 car nous recevions un bon coup de pouce de leur part. Les gens seront relocalisés, il y aura probablement honoration de contrats et des invitations à prendre des retraites prématurées. Madame Isabelle mentionne que nous étions l'une des régions les plus actives et que nous avons une bonne collaboration entre commissions scolaires et la direction régionale (partage d'outils et façons de faire). La plus grande interrogation est : qui exécutera dorénavant ce travail?

#### 11. FORMULAIRE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT – PARENTS

Dépôt de document (aux parents)

Madame Caroline Isabelle mentionne aux parents qu'il est important de remplir le formulaire d'ici le 30 juin prochain. Les frais de gardiennage peuvent également être remboursés sur présentation d'une preuve.

#### 12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

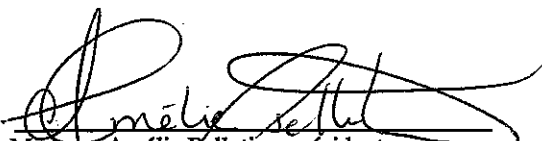
#### 13. CALENDRIER 2014-2015

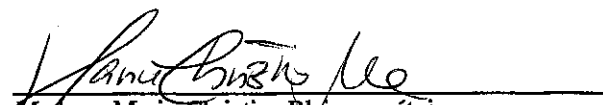
Dépôt de document.

Madame Amélie Pelletier mentionne que la première rencontre prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2014 ne pourra avoir lieu à cette date compte tenu que nous devons respecter le délai de 30 jours avant l'élection du commissaire attribué aux EHDAA qui aura lieu le 2 novembre 2014. Cette première rencontre devra également se tenir après la première rencontre du Comité de parents prévue le 20 octobre 2014. La date du 1<sup>er</sup> octobre est donc changée pour celle du 29 octobre 2014. Madame Pelletier suggère aussi d'ajouter la date du 11 février 2015 en cas de tempête le 4 février 2015. Elle ajoute que la liste des noms pour le poste de commissaire EHDAA devra être remise au Comité de parents pour leur première réunion et que par la suite, le Comité EHDAA devra approuver cette liste.

#### 14. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 19 h 20, proposée par Madame Éline Boulanger.

  
Madame Amélie Pelletier, présidente

  
Madame Marie-Christine Blais, secrétaire